

Communiqué de presse de l'Assemblée interjurassienne

Péry-Reuchenette, le 1^{er} décembre 2016

Séance plénière de l'AIJ : Rapport annuel, votes communaux et attribution du Prix de l'AIJ 2016 à Jean-Claude Gerber en récompense d'un travail de longue haleine consacré à la nature.

L'AIJ s'est réunie dans la commune de Péry-La Heutte jeudi 1^{er} décembre à l'occasion de sa seconde et dernière séance plénière de l'année. Elle a procédé à l'élection des membres de la Délégation bernoise au Bureau de l'AIJ et adopté son rapport d'activité 2016. Elle a également approuvé une Déclaration consacrée aux votes communaux prévus pour l'été prochain et attribué le Prix de l'AIJ 2016 à Jean-Claude Gerber, un naturaliste passionné et auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la faune et à la flore régionale (voir encadré au verso).

L'AIJ a débuté sa séance par deux points d'ordre formel. Elle a élu M. Daniel Schaer (UDC) à la fonction de coprésident de l'AIJ et Mme Marcelle Forster (PSJB) à celle d'assesseur. Tous deux entrent ainsi au Bureau de l'AIJ. L'AIJ a en outre adopté son rapport d'activité 2016, une année au cours de laquelle l'AIJ a principalement consacré son activité à la rédaction de son rapport de bilan final. Ce travail est en grande partie réalisé et sera conclu l'année prochaine. L'AIJ prévoit de publier sous forme de livre ce rapport qui retracera les 23 ans de son activité afin d'en permettre l'accès au public intéressé. Il sera remis aux mandants de l'AIJ lors d'une cérémonie de dissolution prévue en novembre 2017.

Parallèlement à ce regard rétrospectif, l'AIJ suit attentivement l'organisation de la phase des votes communaux, essentiellement sous l'angle du processus. Comme elle l'a répété à de nombreuses reprises, seul un processus de qualité permettra de résoudre politiquement la Question jurassienne. C'est avec ce souci qu'elle a adopté ce jour sa déclaration No 35 dans laquelle l'AIJ salue l'attention portée sur ce point par les autorités fédérales, cantonales et communales, en particulier la décision de la Conférence tripartite de demander à l'Office fédéral de la Justice de déléguer des observateurs fédéraux lors du scrutin du 18 juin 2017. L'AIJ réitère dans ce texte son appel à l'esprit de tolérance et de respect que promeut sa charte interjurassienne et formule à l'attention des deux Gouvernements ainsi qu'au Conseil municipal de Moutier ses préoccupations relatives à l'immédiat après-scrutin. En effet, le vote du 18 juin est très attendu et les résultats risquent d'être serrés. Dans ce contexte délicat, l'AIJ invite les autorités à réfléchir entre autres aux possibilités d'apaiser le climat de tension que pourraient faire naître la campagne mais aussi l'annonce du résultat. Elles les invitent également à poursuivre le dialogue et réfléchir de manière conjointe et posément aux conséquences du scrutin tout en continuant activement le processus jusqu'à sa fin.

Voir au verso l'encadré consacré à l'attribution du Prix de l'AIJ 2016 à Jean-Claude Gerber.

Plus d'informations

Les documents suivants sont disponibles sur le site internet www.aij.ch :

- Rapport annuel de l'AIJ
- Déclaration No 35 relative aux votes communaux

M. Emanuel Gogniat, secrétaire général de l'AIJ, est à votre disposition au 079 409 18 29 (dès 15h45)

Couleurs, délicatesse et rigueur scientifique pour la dernière édition du Prix de l'Assemblée interjurassienne décerné au naturaliste Jean-Claude Gerber

Sur proposition du Jury, l'AIJ a attribué le 1^{er} décembre 2016 à Jean-Claude Gerber le Prix AIJ 2016 pour l'ensemble de son œuvre, en particulier son récent ouvrage intitulé *Papillons du Jura*. Cet enseignant domicilié à Court a consacré sa vie entière à la faune et à la flore jurassienne. En octobre dernier, il a publié un livre époustouflant traitant des papillons de la région qui a littéralement séduit le Jury.

Papillons du Jura, c'est avant tout le résultat de 40 ans d'observation, de patience, de notes, de découvertes, de dessins et de photographies, un travail d'une qualité remarquable qui allie avec une fascinante subtilité des champs d'activité ou des notions apparemment opposés. Jean-Claude Gerber, c'est la science qui se nourrit de la passion, c'est la méthode conjugée aux beaux-arts, en particulier une impressionnante série d'aquarelles très détaillées. C'est aussi les années d'une vie humaine vouée à l'observation d'espèces éphémères.

Cet ouvrage résolument scientifique et considéré comme tel par de nombreux spécialistes est aussi et surtout un exemple réussi de vulgarisation. La passion de Jean-Claude Gerber happe le lecteur et l'emmène avec simplicité et poésie dans un univers souvent méconnu et pourtant si vaste. L'iconographie parfaite en tous points illumine un propos déjà très prenant. Au final, le message passe et le lecteur ne peut guère rester insensible à ce monde de couleurs malheureusement menacé. Il en prend conscience grâce à la générosité et la simplicité de l'auteur qui livre au public une très belle somme. Jean-Claude Gerber n'en n'est pas à son coup d'essai puisque plusieurs ouvrages dont il est l'auteur ornent les bibliothèques de la région. C'est notamment le cas de son *Champignons du Jura* et de *Faune et flore au cœur du Jura*, tous deux richement illustrés.

Chaque année, l'AIJ décerne en principe le Prix interjurassien pour travaux scientifiques, historiques ou autres réalisations d'envergure. Doté de CHF 10'000.-, il est pris en charge à parts égales par les cantons de Berne et du Jura. Il a été attribué depuis sa création en 2001 à 14 reprises. L'AIJ a ratifié aujourd'hui la proposition du Jury du prix composé de sa commission « Culture » et de quatre experts désignés par les cantons. Ceux-ci étaient en 2016 MM. Aldo Dalla Piazza et Nicolas Barras pour le canton de Berne ; MM. Michel Hauser et Charles Félix pour le canton du Jura. La cérémonie de remise du Prix de l'AIJ à Jean-Claude Gerber aura lieu au printemps 2017 à une date à définir. Ce sera la dernière du genre puisqu'en raison de la dissolution de l'AIJ, le Prix ne sera plus remis au concours.